

BILAN SOL VIOLETTE

Axes de l'évaluation du dispositif expérimental



Sommaire

1. Le sol violette, un outil de développement de l'économie sociale et solidaire	3
2. Dynamique des échanges locaux : le sol violette créateur de richesse économiques, sociales et humaines	4
- Le territoire et la monnaie.....	4
- Le fonctionnement	4
- Les solistes.....	4
- Les prestataires	5
- Les partenaires : les maisons des chômeurs, les banques, la collectivité	6
- La gouvernance.....	6
3. Valorisation et relocalisation des activités	7
- Le sol violette en chiffre et sa circulation.....	7
- Financement du projet : affectation des dépenses	9
- Dynamisation des territoires et réseau éthique	10
- Augmentation du pouvoir d'achat	10
- L'impact médiatique et la communication	11
4. Lien social et volonté de changement.....	11
- La gouvernance : un pilotage partagé.....	11
- Transformation des pratiques et amélioration des connaissances	12
- Les maisons des chômeurs.....	13
5. Préconisations, prospectives et perspectives	13
- Le sol violette, un projet complexe à mettre en œuvre.....	13
- Perspectives 2012	15

1. Le sol violette, un outil de développement de l'économie sociale et solidaire

Le projet prend racine entre 2009 et 2011 dans une phase alliant réflexion, prospection et faisabilité. Des ateliers de travail ont été créés et ont permis à plus de 150 personnes de participer à l'élaboration de ce projet.

Ce diagnostic devait permettre de répondre à la question suivante :

Comment construire, gérer et piloter collectivement un projet de monnaie complémentaire locale répondant à notre territoire et nos besoins ?

Lancé en mai 2011 à Toulouse, le Sol-violette a pour objectif général d'expérimenter l'usage d'une monnaie complémentaire et sociale dont la vocation est d'inciter les acteurs-actrices de l'économie à produire et consommer localement dans le respect des humains et de la nature, en plaçant les citoyens au cœur du projet. Cette expérimentation étendue sur 3 territoires de la municipalité toulousaine sociologiquement différents, a pour finalité à terme de s'étendre sur l'ensemble de la ville et enfin sur son agglomération, voire du département.

Objectifs de départ

3 quartiers (Grand Mirail, Rangueil, Centre Ville)

150 adhérent-e-s

27 000 € nantis

30 entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire

Les objectifs du sol-violette:

Objectif 1

• Développer une économie locale durable (respectueuse des femmes, des hommes et de la nature, liés aux besoins réels et immédiats des habitant-e-s de Toulouse, regroupés en réseau).

Objectif 2

• Faire dialoguer ses parties prenantes (par un comité local d'agrément cohérent et représentatif pour décider démocratiquement des agréments et des orientations de ce réseau).

Objectif 3

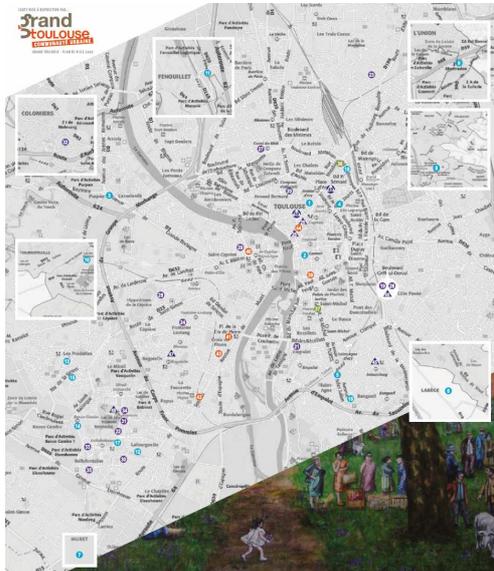
• Impulser entre eux l'usage d'un moyen d'échange éthique (en sol-violette, à partir de moyens d'échange via des consom'acteurs/actrices informé-e-s et formé-e-s à leur usage).

Objectif 4

• Piloter démocratiquement sa circulation (aux bénéfices des habitant-e-s de Toulouse, de ses entreprises et de sa collectivité, tous adhérents au réseau).

2. Dynamique des échanges locaux : le sol violette créateur de richesse économiques, sociales et humaines

- Le territoire et la monnaie



- Le fonctionnement



- Les solistes

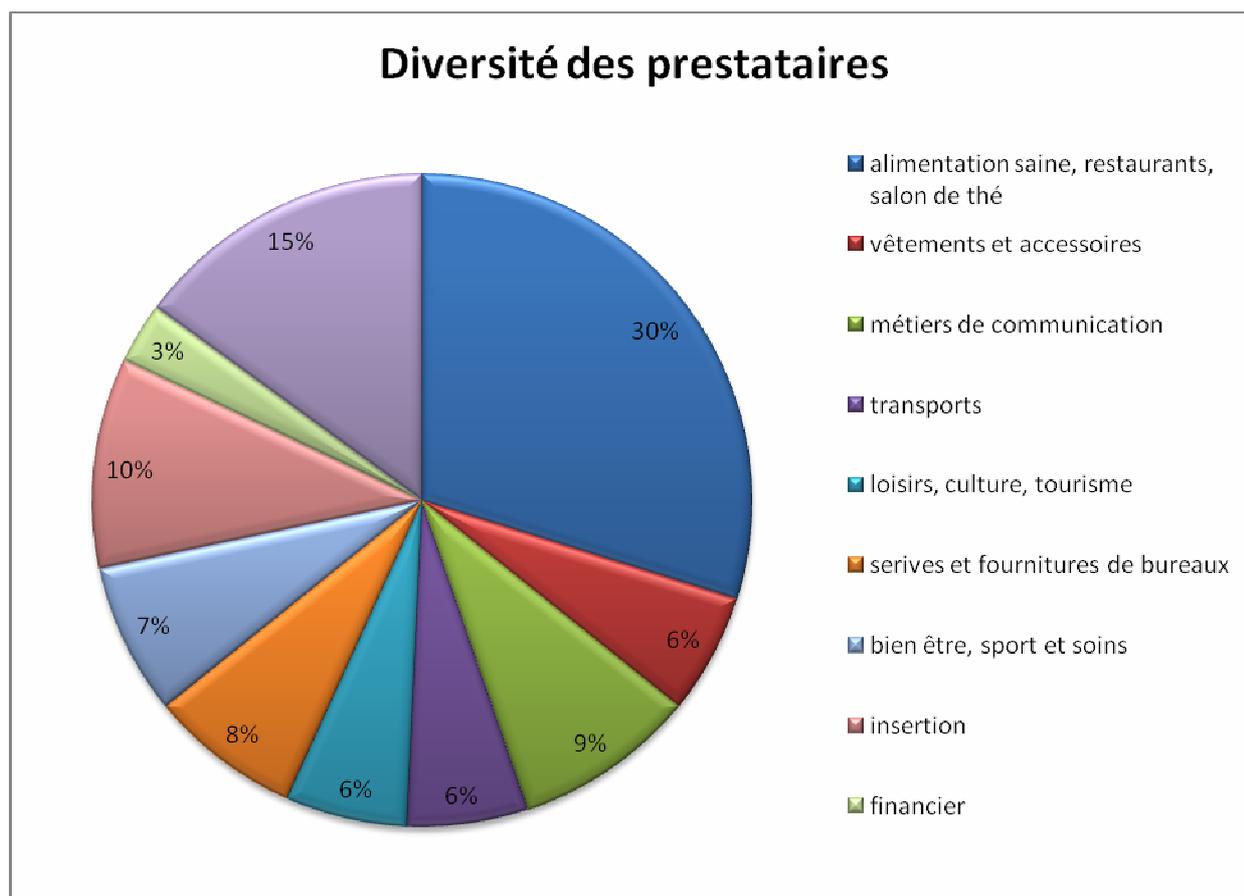
En 6 mois, plus de 600 personnes habitant Toulouse et son Agglomération ont adhéré au Sol violette. L'étude qualitative démontre que les solistes sont en partie des militant-e-s de l'Economie Sociale et Solidaire de tout âge. Les adhérent-e-s du réseau sont des femmes et des hommes toute catégorie socio professionnelle confondue. Cependant, ces adhérent-e-s ne sont pas exclusivement des personnes aux revenus aisés. Parmi les solistes, 25% sont des étudiant-e-s, des chômeurs, des personnes en situation de précarité. Cette diversité de publics s'articule autour du projet fédérateur d'innovation sociale que représente le sol violette. Si cette diversité existe, elle est bien le résultat d'une volonté et de moyens politiques¹.

¹ Le projet Sol violette permet à 30 personnes/familles de 3 Maisons des chômeurs, soit 90 au total, de recevoir 30 sols violette par mois pendant 6 mois. Ces personnes sont donc bénéficiaires du dispositif et font parti intégrante du projet puisque en tant que solistes, ils-elles peuvent participer pleinement à la gouvernance du projet.

- Les prestataires

Plus de 70 ont été structures agréées par le CLAS (Comité Local d'Agrément du Sol violette). Ces entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire proposent une variété de biens et services disponibles en sol-violette.

- **Alimentation saine** (biocoops, épiceries sociale et solidaires, AMAP, magasins de vente de produits équitables, restaurants, traiteur et cuisine à domicile, écolieu avec jardins partagés, salon de thé solidaire, épicerie de producteurs)
- **Vêtements et bijoux** (plusieurs commerces)
- **Métiers de la communication** (graphistes, imprimerie, association de réalisation audiovisuelle et cinématographique, écopapeteries)
- **Transports** (SCIC auto partage, garages associatifs, association location et réparation de vélo)
- **Loisirs, culture, tourisme** (association d'animation et de séjours, tourisme de montagne, écogite, librairie)
- **Services et fournitures de bureaux** (scop de nettoyage industriel, entreprise de fournitures de bureau, maintenance, entretiens, travaux)
- **Financier** (banques)
- **Bien être, sports et soins** (vente de produits naturels, kinésithérapeute, yoga et osthéopathie, sophrologue)
- **Insertion, conseil et formation** (Maisons des chômeurs, Régies de quartier, associations de formation, d'accompagnement et d'insertion)
- **Education populaire et vie associative** (plusieurs structures)



- Les partenaires : les maisons des chômeurs, les banques, la collectivité

Une des particularités du dispositif a été d'intégrer 3 maisons des chômeurs (TO7, Avenir et Partage) en tant que partenaires.

Par cette volonté, la Ville de Toulouse, à l'initiative de Jean-Paul Pla, conseiller municipal à l'Economie Sociale et Solidaire, s'engage pleinement dans le champ social à travers cette action novatrice.

Le Crédit Municipal et le Crédit Coopératif se sont engagés dans cette démarche du sol violette puisqu'elles travaillent en cohérence et adéquation avec les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Les motivations résident également dans le fait que le sol violette constitue un projet original et innovant.

- La gouvernance

La gouvernance du projet est construite sur un mode participatif et collectif de démocratie². Ce projet, en rupture à l'égard du modèle dominant classique, établit des formes de gestion novatrice (autonomie de gestion, formes démocratiques de gestion, répartition des pouvoirs et représentation)³.

L'association CLAS (Comité Local d'Agrément du Sol violette) organise les plénières, les conseils des collèges et les Assemblées générales. Le Conseil des Collèges est constitué de 17 co-président-e-s, représentants les 5 collèges : solistes, prestataires, financeurs, collectivités, fondateurs. L'association a une organisation complexe qui permet néanmoins d'expérimenter la mise en œuvre d'un pilotage partagé. Elle repose sur des valeurs fortes encadrées par une charte.

Une équipe de permanents, constituée de 4 professionnel-le-s (2 ETP), exécute et met en œuvre les décisions prises par le Conseil des collèges et le CLAS.

Les plénières permettent de travailler sur les thématiques et problématiques du sol violette afin de créer un lieu de réflexion collective.

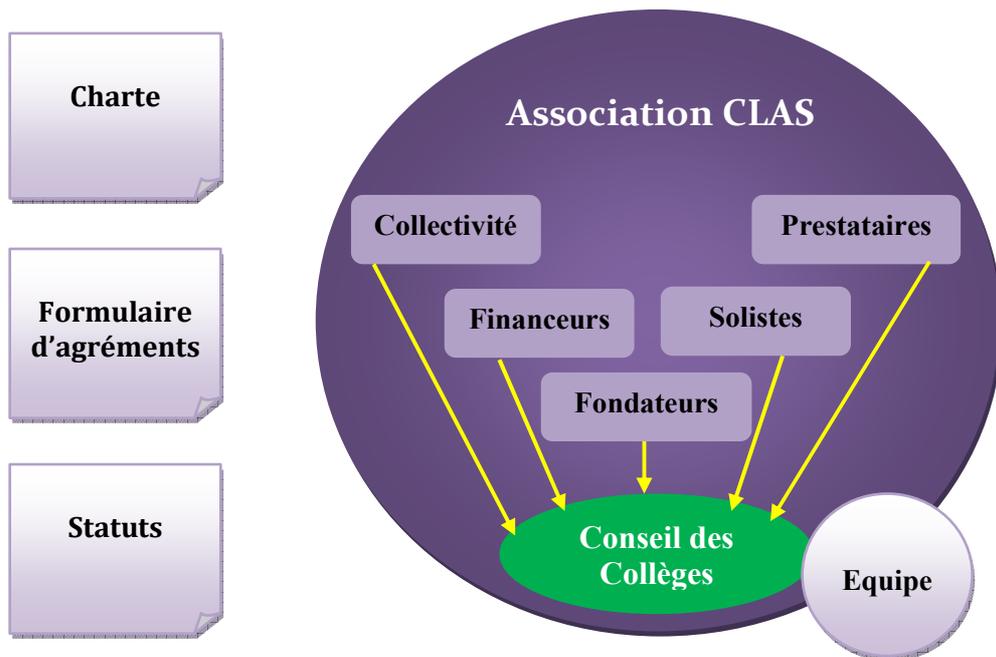
Les agréments et les orientations sont décidés en Conseil des collèges puis approuvés par le CLAS.

Toutes les réunions de l'association sont ouvertes aux adhérent-e-s comme aux sympathisants.

² Les prises de décisions et orientations se font par consensus ou consentement (toutes les objections sont traitées), en dernier recours passage à un vote qualifié des 2/3

³ Blanc et Fare, 2010

Schéma de gouvernance du Sol violette



3. Valorisation et relocalisation des activités

- Le sol violette en chiffre⁴ et sa circulation

	Objectifs de départ	Chiffres du sol violette en 6 mois (novembre 2011)	Taux de croissance
Investissement de la municipalité Ville de Toulouse	120 000€	120 000€ + 1 CDD à temps plein sur 3,5 mois	
Nombre de solistes ⁵	150 adhérent-e-s	Plus de 600 adhérent-e-s (250 ambassadeurs, 80 adhésions parrainées par les états généraux et 90 usagers des maisons des chômeurs)	400%
Nombre de prestataires ⁶	30	75	250%
Euros nantis ⁷	27 000 €	27 000 € nantis par la ville 13 243 € nantis par les toulousain-e-s Soit un total de 40 945 €	50%
Chiffre d’Affaire en sol violette = PID ⁸	27 000 sols violette	30 312 sols violette	112%

⁴ Les données chiffrées du sol violette sont des statistiques. Elles ont été calculées à partir des coupons-billets scannés tous les 15 jours pendant 6 mois chez les prestataires.

⁵ Les solistes sont les personnes adhérentes au réseau sol-violette

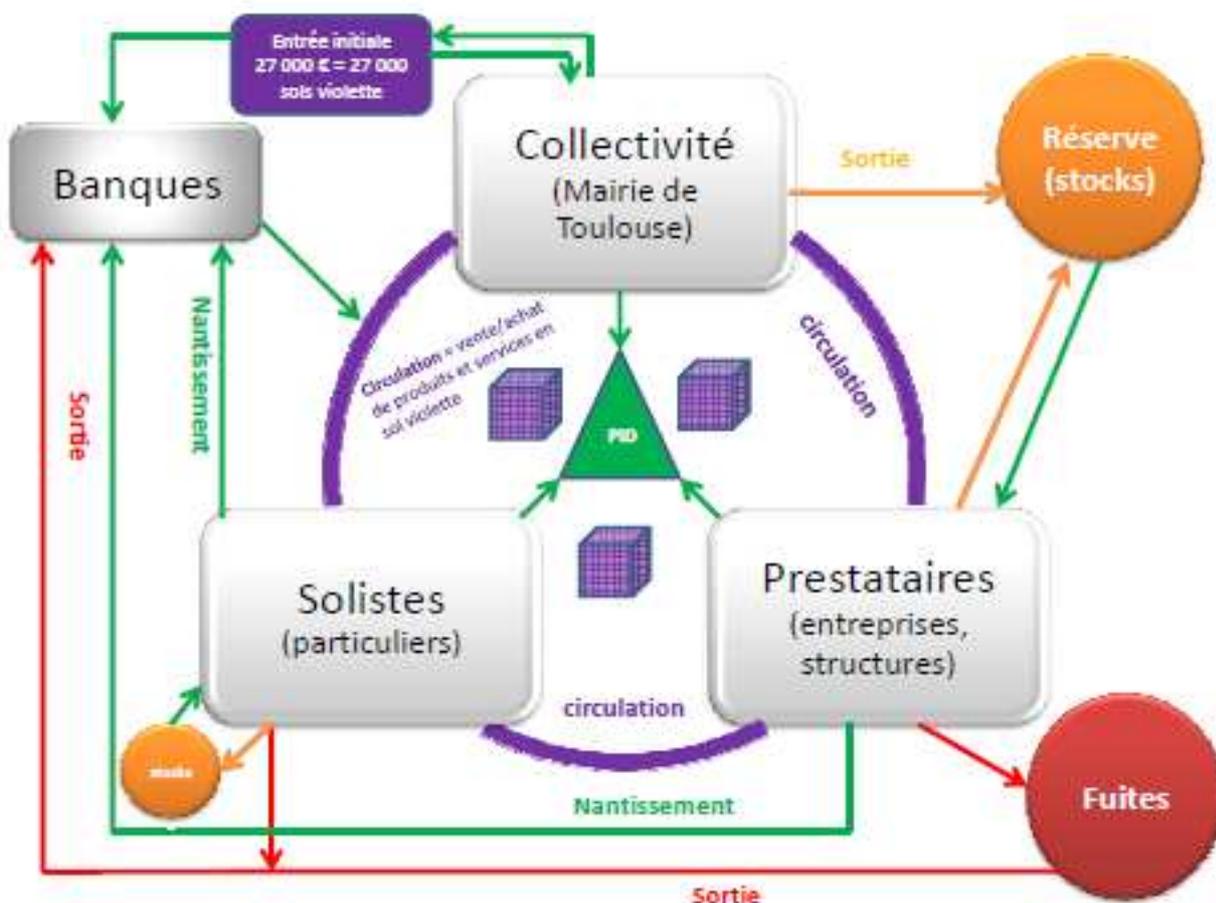
⁶ Les prestataires sont les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire agréées par le CLAS (Comité Local d'Agrèments du Sol-violette)

⁷ Le nantissement est le changement d'euros en sols-violette. Les euros sont gagés et placés sur des livrets d'épargne solidaire.

⁸ PID : Produit Intérieur Doux = production vendue respectueuse des humains et de la nature

Fuites ⁹		12 243 €	30%
Fonte ¹⁰		4 008 sols violette	
Stocks		6 008 sols-violette en stock chez les commerçants 18 289 sols-violette en stock chez les solistes	
Sol-violette en circulation	9 000 sols violette qui tournent 3 fois	10 104 sols violette qui tournent 3 fois	12%
Montant des transactions ¹¹	27 000 sols violette	58 690 sols violette	217%
Taux de rotation / vitesse de circulation	Plus de 2,5 L'euro a un taux de rotation de 2,4 fois / 1 an	Taux de rotation de 3 sur 6 mois, Donc 6 sur 12 mois	

Schéma de circulation du sol violette



Comment fonctionne la circulation du sol violette ?

⁹ Fuite : conversion de sols-violette en euros

¹⁰ Fonte : le coupon-billet sol violette perd 2% de sa valeur s'il n'est pas utilisé au bout de 3 mois.

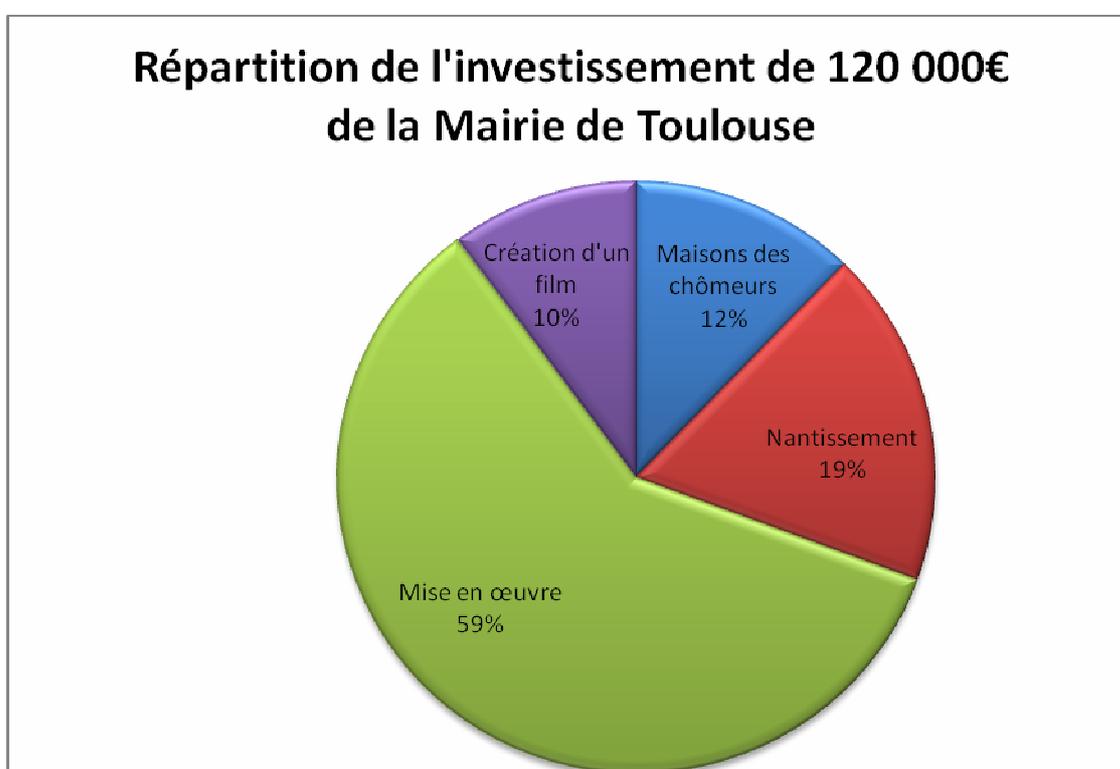
¹¹ Volume total des transactions entre acteurs

L'élargissement du réseau et du territoire permet de dynamiser les activités¹². La fonte comme principe du sol violette joue un rôle dynamisant sur la circulation. Le PID représente ici la création des richesses calculées sur la circulation de la monnaie. Le PID de la monnaie éthique toulousaine est égal à 30 312 sols violette. 80% du volume des transactions sont réalisées chez 20% des prestataires¹³. Les stocks et les fuites constituent des risques au sein du « cercle vertueux » que représente la monnaie locale. Ce deuxième indicateur permet de vérifier si la circulation est fluide.

Quatre solutions sont proposées aux prestataires pour agir sur la réduction des stocks et remettre en circulation les sols-violette bloqués :

- Création de points de change
- Etendre le réseau et favoriser le B to B
- Payer une partie des salaires ou prime en sols-violette
- Offrir des sols-violette lors d'achats (équivalent de remises)

- **Financement du projet : affectation des dépenses**



Par son soutien financier, la collectivité s'engage et soutient le projet du sol violette en tant qu'outil économique local. Le nantissement de 27 000€ a permis l'impulsion nécessaire au lancement. La mise en œuvre réalisée par les parties prenantes, à travers l'association CLAS et l'équipe de permanents, permet de développer des actions de communication et d'information, de formation, de gestion et de

¹² Plus la diversité de l'offre et la demande est abondante plus la probabilité est élevée que les échanges s'effectuent en sol violette, ce qui permet ainsi d'éviter les risques de fuites monétaires et de créer un véritable circuit autonome local.

¹³ Conséquence d'un triptyque articulant visibilité et identification / situation géographique (emplacement stratégique dans la ville) / répondant à un besoin vital (alimentation)

coordination. L'association les Zooms Verts réalise un film-documentaire sur la phase expérimentale du sol-violette. Les 3 maisons des chômeurs s'impliquent dans un travail d'éducation populaire où la monnaie redevient un outil social au service de tou-te-s.

Le projet du Sol-violette reçoit également le soutien financier de la Caisse des Dépôts et de Consignations, ainsi que de la fondation GRDF.

- **Dynamisation¹⁴ des territoires et réseau éthique**

Cette phase expérimentale a un taux de croissance de 6%. Sur 6 mois, ce sont 10 104 sols violette qui ont tourné 3 fois. L'expérimentation trop récente du sol-violette ne permet pas encore de mesurer la création de richesses et d'emplois locaux sur l'économie locale. Toutefois, au regard de l'expérience menée en Bavière avec le Chiemgauer (monnaie locale), le sol violette est une réussite compte tenu du nombre de solistes, du nombre de prestataires, du nombre d'euros gagés et du nombre de sols violette mis en circulation. Au bout de 7 ans, le Chiemgauer a un taux de rotation équivalent à 4,5/an contre 2,4/an pour l'euro. Cependant, lors de son lancement les fuites correspondaient à 85% (conversion des Chiemgauer en euros). Les fuites de sols-violette ont été réduites de moitié lors des 2 derniers mois (septembre/octobre), suite à la mise en place de la stratégie de la phase de circulation. Elles représentent 30% sur 6 mois.

Les 20% de prestataires qui reçoivent massivement des sols-violette dans le réseau, représentent la catégorie Alimentation saine (biocoops, restaurants, épiceries). Ceci s'explique par le fait que ces dépenses en sol violette correspondent à une nécessité, s'alimenter étant un besoin vital. Les services, les vêtements et les fournisseurs correspondent à la 2^{ème} catégorie de dépenses (exemples : mobilib, Net sol éco, Adom diffusion, Ethic&Chic). Quelques prestataires réalisent une part de leur chiffre d'affaire en sol violette. Pour les autres, les recettes en sol violette ne sont pas encore probantes, voir inexistantes pour le moment.

Les prestataires qui travaillent en B to C¹⁵, constatent avoir identifié de nouveaux clients grâce au sol violette. Lors des entretiens auprès de solistes, il apparaît également que plus de la moitié des solistes ont découvert des magasins et des structures grâce au réseau.

La part de revenu en sol violette est encore trop infime pour pouvoir la mesurer. Néanmoins, il est intéressant de constater que 10% des prestataires sont prêts à mettre en place un système de prime en sol violette pour les salarié-e-s (ex : primes de fin d'année en sol violette chez 5 prestataires en décembre 2011). Certains versent déjà une partie du salaire en sol violette et d'autres sont prêt à le faire dès qu'ils-elles auront des recettes en sol violette (professions libérales et indépendantes).

- **Augmentation du pouvoir d'achat**

Les 5% de pouvoir d'achat en plus au moment du nantissement marque une volonté d'encourager à utiliser la monnaie sol violette en lui redonnant du sens en tant qu'outil d'échange local. Un soliste

¹⁴ Le phénomène de dynamisation est analysé en mesurant la diversité de l'offre et de la demande au sein du dispositif.

¹⁵ B to C : vente directe entre le commerçant et le consommateur

nanti 20€, reçoit 21 sols violette. Les solistes peuvent se procurer des sols violette auprès des banques partenaires et dans des points de change¹⁶.

- **L'impact médiatique et la communication**

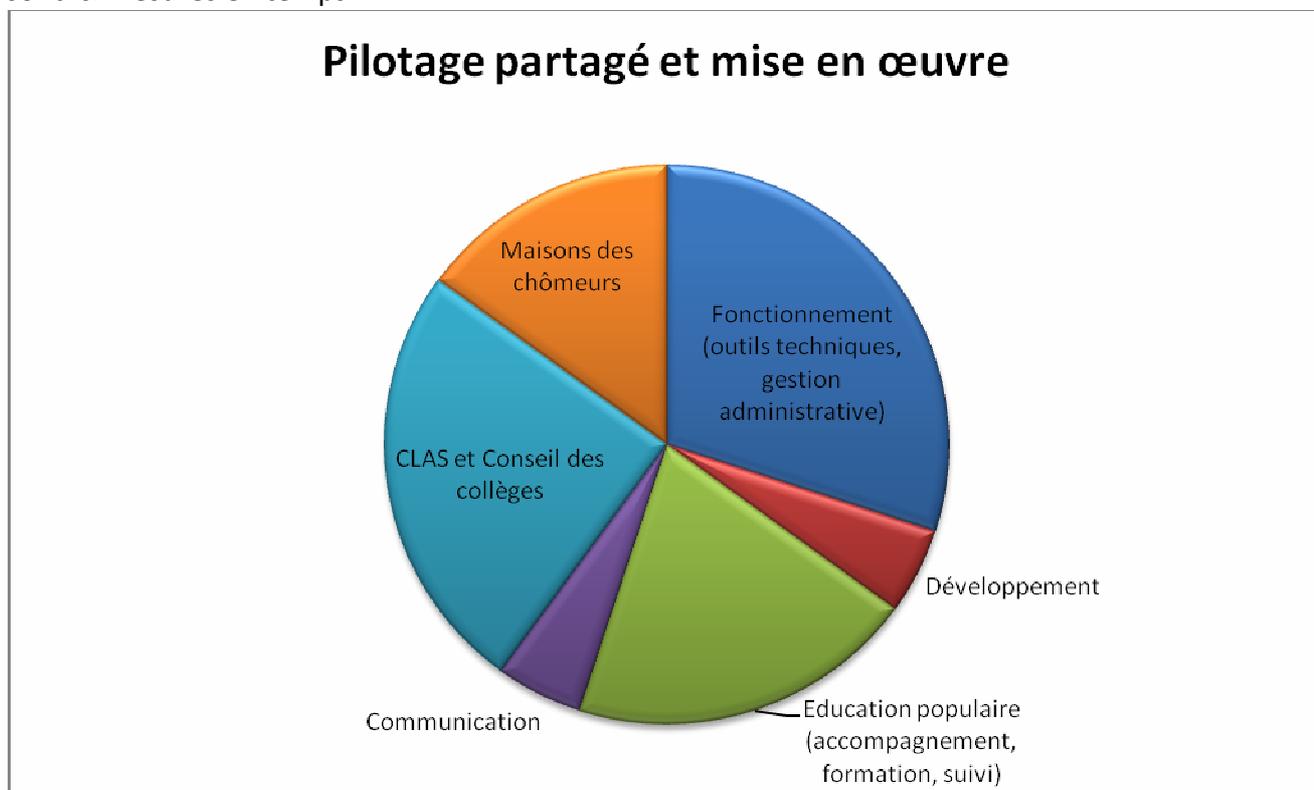
L'effet de l'impact médiatique est non négligeable dans la réussite du projet. Il est à noter que le nombre importants d'articles dans la presse locale et nationale, de reportages télévisés et d'émissions de radio ont participé au développement du réseau sol-violette (Itélé, TF1, France3, Libération, Politis, La Dépêche du Midi, etc.). Cette résonance dans la presse participe à une meilleure connaissance et compréhension du projet par la société civile. La monnaie véhicule également une image positive de la ville de Toulouse. Avec son projet innovant de monnaie locale complémentaire, la ville de Toulouse est un exemple pour d'autres villes et collectivités françaises et européennes. Dans le contexte actuel, le sol violette est un véritable outil de coopération qui promeut un autre rapport à la consommation et remplace la monnaie comme outil d'échange.

Les prestataires notent les répercussions directes et indirectes de l'effet média. Une majorité d'entre eux pensent que la communication a eu un impact non négligeable sur leur commerce, notamment en termes d'identification de nouveaux clients.

4. Lien social et volonté de changement

- **La gouvernance : un pilotage partagé**

Le graphique présenté ci-dessous permet d'illustrer la mise en œuvre de la gouvernance par ses parties prenantes. Entre salariat et bénévolat, l'investissement et l'implication citoyenne du pilotage sont ici mesurés en temps.



¹⁶ Structures où il est possible de changer des euros contre des sols violette

Le pilotage partagé et le principe de démocratie directe sont considérés par l'ensemble des acteurs et actrices du projet comme étant une réussite au vue de la capacité à fédérer et à mobiliser. Cependant certains restent vigilants car ils considèrent que le nombre élevé de réunions peut aussi constituer un frein et un risque potentiel d'essoufflement. L'ouverture des réunions à tous, particulièrement appréciée, est souvent considérée comme une possibilité de pouvoir participer quelque soit son engagement. Cette vieille citoyenne marque une volonté de transparence et de démocratie participative. Toute cette organisation permet de mesurer l'efficacité de l'intelligence collective.

A travers ce mode de gouvernance, le principe de recherche action constitue un axe fondamental du projet. Les principes d'éducation populaire du sol violette se déclinent en plusieurs actions qui s'organisent autour de la formation, la sensibilisation, l'accompagnement, et la communication.

- Transformation des pratiques et amélioration des connaissances

Le sol violette a rencontré un certain succès et s'est étendu rapidement. Une des raisons de ce développement s'explique par le fait que le sol violette offre une réponse concrète aux préoccupations actuelles des citoyen-ne-s. Les solistes sont des consom'acteurs qui ont envie de contribuer au changement de société. Ainsi le sol violette offre une solution au niveau local d'utilité sociale et solidaire. En créant ce nouveau système à l'échelle locale, elle permet aux citoyen-ne-s de maîtriser leurs activités, de travailler et de consommer autrement. Finalement, les Toulousain-e-s adhérents au sol violette attendaient de pouvoir construire un réseau de vente de produits et de services solidaires et éthiques sur leur lieu de vie. La création du sol violette répond au besoin d'avoir une monnaie qui ne rentre pas dans les circuits spéculatifs et les réseaux bancaires.

Dans le travail d'enquête qui a été effectué, une question portait sur l'acquisition et/ou l'amélioration de nouvelles connaissances.

*Diriez-vous que le sol violette vous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances ?
Notamment en termes d'une meilleure compréhension de l'économie et de la finance ?*

Plus de 90% des personnes interrogées affirment avoir acquis une meilleure compréhension des systèmes financiers grâce au travail de vulgarisation lors des réunions et des sessions de formation. Pour certains solistes, ce travail de réflexion avait déjà été amorcé avant de devenir adhérent du sol-violette. Mais ils déclarent que ça pouvait leur paraître « *inaccessible* ». Grâce à la concrétisation de la monnaie locale matérialisée en billet, la théorisation devenait accessible.

« Le projet est pédagogique. Il m'a permis de renforcer des connaissances. [...] Avec le sol violette, on n'est pas dans l'utopie, on est dans du concret. [...] C'est un support qui permet de se dire oui c'est possible. »

Cet aspect du bilan démontre que l'éducation populaire joue un rôle essentiel dans la compréhension et l'appropriation du projet par les citoyen-ne-s.

- Les maisons des chômeurs

Les solistes des maisons des chômeurs¹⁷ représentent, 15% des adhérents du sol violette. Les profils sont variés.

Chaque association réalise un travail d'accompagnement qui se décline de différente manière selon la structure, en lien avec son territoire et ses publics. Ce travail pédagogique s'illustre par des actions individuelles et/ou collectives de formation et de suivi.

A travers l'étude menée, il apparaît que ces solistes précaires sont devenus progressivement de véritables acteurs et actrices du projet Sol violette. Ils-elles s'organisent pour aller découvrir les prestataires, en parlent autour d'eux, créent des réseaux d'échange et d'entraide. Le travail réalisé par l'équipe de permanents et les maisons des chômeurs a permis de façon ludique d'amorcer une prise de conscience de l'impact local de cette monnaie complémentaire et d'aborder le système complexe des mécanismes financiers. Ce travail pédagogique a impulsé de **nouvelles dynamiques créatrices de liens sociaux et d'ingéniosité** (exemples : création des portefeuilles et cabas, regroupement solidaire pour achat important, déplacement dans la ville pour découvrir les prestataires, différents lieux, échanges sur les bons plans du dispositif, participation aux réunions de l'association CLAS, Conseils des collègues et Plénières, paiement en sol des repas-débat organisés par les associations...). Une véritable **mixité sociale** a été observée lors de plénières de l'association du sol-violette. Notamment lors d'une plénière au Centre Henri Desbals à Bagatelle le 24 octobre 2011, plus de 70 personnes ont participé à cette rencontre. Cette réunion démontre le caractère particulier du dispositif qui permet et facilite la **cohésion sociale**.

A travers des méthodes d'éducation populaire, force est de constater que le projet du sol-violette dynamise les territoires, les liens sociaux, **améliore le pouvoir d'achat et les conditions de vie**.

5. Préconisations, prospectives et perspectives

- Le sol violette, un projet complexe à mettre en œuvre

- **Le sol-violette, un projet novateur** (objectifs 1, 2, 3 et 4)

La phase expérimentale est une réussite au regard de la réalisation du projet novateur que représente le sol violette.

La création artistique et technique¹⁸ des coupons-billets, avec son système anti falsification de code à bulles fait partie intégrante de cette réussite. Lors de la phase expérimentale, il a été observé que les coupons-billets de 1 ont été réalisés en nombre excessif. Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité de réduire considérablement le nombre de coupons-billets de 1 et de créer des coupures de 2 et 20.

Le dispositif impulse chez ses parties prenantes un véritable encouragement aux changements de pratiques éthiques et responsables. Il favorise la dynamisation des territoires, dans le sens où les structures qui créent le réseau, travaillent ensemble.

Le dispositif des maisons des chômeurs est une innovation sociale de la municipalité et ouvre en partie une dimension de mixité sociale. Il est évident que la complexité et la compréhension du

¹⁷ Tous se sont portés volontaires pour participer et adhérer pleinement au projet.

¹⁸ Partenaires techniques et artistique : Prooftag / Yann Normand

projet passent par un besoin d'accompagner et de former tous les types de publics (citoyen-ne-s, entreprises, associations, élu-e-s, partenaires).

- **Le sol-violette, un nouveau type de gouvernance** (objectifs 2 et 4)

L'engagement, la mobilisation et la participation active des adhérent-e-s dans le pilotage du projet démontrent que la complexité de ce type de gouvernance ne constitue pas un frein mais bien une réussite. Le projet repose en grande partie sur le travail de l'équipe de permanents malgré une forte mobilisation des bénévoles. Les principes d'éducation populaire participent à l'acquisition et/ou l'amélioration de connaissances sur l'économie, la monnaie et la finance. La monnaie locale retrouve donc son sens premier, en tant qu'outil d'échange, et permet une appropriation par ses parties prenantes pour piloter démocratiquement sa circulation. La forte volonté politique et financière de la Mairie de Toulouse a permis de construire et développer ce projet novateur. Les parties prenantes s'attachent à présent à développer l'auto financement et le pluri financement (Caisse des Dépôts et de Consignations, Fondation GRDF), via les adhésions et les fondations.

- **Le sol-violette et sa mise en œuvre** (objectifs 1 et 3)

Le nombre élevé d'adhésion illustre l'engouement des toulousain-e-s pour ce projet de monnaie locale complémentaire. Il est à souligner qu'une grande partie des adhésions a été pris en charge par l'association CLAS pour favoriser la découverte du sol violet. Les adhérents qui ont payé leur adhésion représentent 25%¹⁹ des solistes. Le nombre de prestataires qui participent au développement du réseau est un succès auquel il faut rester vigilant. Pour cette 1^{ère} phase d'expérimentation, les prestataires ont eu une adhésion cadeau. Un prestataire voulant s'inscrire dans la dynamique du réseau doit à la fois remplir 9 points sur 25 de la demande d'agrément et payer une adhésion.

Le nombre d'euros nantis est égal à 40 945 sol violet. Dont 10 104 ont déjà circulés 3 fois, ce qui a permis de créer 30 312 sols violette de chiffre d'affaire en seulement 6 mois.

La mise en œuvre s'articule entre l'accompagnement réalisé par l'équipe, la recherche de nouveaux prestataires, l'organisation de réunions, l'animation de formation, et le travail de suivi. Cette mise en œuvre a nécessité une grande disponibilité, adaptabilité et réactivité de la part de ses parties prenantes pour trouver des solutions aux problèmes techniques rencontrés. La création d'outils techniques tels que le scan, la datation des coupons et le sol numérique a pour objectif de piloter la circulation du sol violet. Ils engendrent malgré tout des répercussions liées à la technique qui rendent le projet chronophage. La création de points de change a constitué une double réponse : à la demande des adhérents pour s'approvisionner en sols violette et favoriser la circulation chez les prestataires. La gestion de la fonte et de la circulation entraîne un coût non négligeable. Néanmoins, cette gestion est indispensable pour résoudre les problèmes de fuites et de stocks, mais également pour permettre à ses parties prenantes de piloter collectivement sa circulation. Le territoire expérimental constituait un périmètre trop restreint qui a été étendu pour répondre aux besoins identifiés.

La diversification du réseau et la communication apparaissent comme les axes cruciaux pour son développement. Les principales attentes des prestataires et des solistes sont les transports, loisirs, sport, services municipaux, assurances et mutuelles militantes.

¹⁹ 25% = plus de 150 solistes

Une des principales préconisations pour le développement du sol-violette est de favoriser l'autonomie du circuit. Les parties prenantes devront interagir sur 3 flux : le flux des adhésions, le flux des stocks et le flux du chiffre d'affaire. En diversifiant ses financements, notamment en termes d'adhésions, le sol-violette constituera un cercle vertueux autonome de l'économie locale.

- Perspectives 2012

• Développement du réseau

Le sol-violette s'inscrit dans la continuité de son innovation en associant dans sa démarche de nouveaux publics tels que les seniors et les étudiants.

En terme de développement, l'association s'attache à construire et/ou consolider de nouveaux partenariats à travers la culture avec Utopia et d'autres cinémas d'Art et d'Essai, des théâtres, et les services de collectivités. Une autre banque engagée et solidaire, le Crédit Mutuel, est également sollicitée pour intégrer le projet. La piste des mutuelles et des assurances a émergé et est en cours de négociation. Sans oublier d'autres associations et structures prêtes à participer pleinement à l'expansion du réseau. Ce développement du réseau est essentiel pour favoriser la circulation de la monnaie notamment auprès des prestataires, tel que Tisséo pour les transports.

• Améliorer la fluidité des transactions

Le sol-violette doit effectivement s'attacher à améliorer la circulation de sa monnaie. La fonte comme principe fondateur du projet engendre des problématiques techniques et un coût humain non négligeable. L'objectif pour 2012 est de développer l'automatisation du scan des billets afin d'améliorer le pilotage de la circulation.

Agir sur la circulation passe aussi par la légalisation du paiement en sol-violette dans les services de l'ensemble des collectivités territoriales.

• Stratégie du pilotage partagé

Le projet du sol-violette nécessite également d'améliorer la visibilité de la gouvernance pour permettre une meilleure participation et implication des citoyen-ne-s.

« Nous pouvons dire que cette période expérimentale a rencontré un vif succès.

L'impulsion donnée par la collectivité, Mairie de Toulouse, est venue rejoindre celle des Toulousain-e-s pour remettre la monnaie à sa juste place, un outil au service des citoyen-ne-s. Les adhérent-e-s du Sol violette redeviennent les vrais acteurs d'un développement territorial.

D'autre part, ce projet est un véritable sujet pédagogique. Il permet à chacun-e de comprendre le fonctionnement de la monnaie. Ainsi, il offre la possibilité aux toulousain-e-s de choisir une consommation locale, respectueuse des humains et de la nature. Ce choix leur permet de participer au développement du territoire où ils-elles vivent. La ville de Toulouse participe à cette transition vers une métamorphose du système financier et accompagne les citoyen-ne-s pour construire de nouveaux fondements vers un changement de société. »

Jean-Paul Pla, élu municipal à l'économie sociale et solidaire